



Centre d'éducation
des adultes de Bellechasse



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

Projet École entreprise

CEA de Bellechasse

Commission scolaire de la Côte-du-Sud



19 août 2011

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Mise en contexte | 3 |
| 2. Description du projet École entreprise..... | 4 |
| 2.1 But du projet et objectifs poursuivis chez les élèves | 5 |
| 2.2 Clientèles visées | 6 |
| 2.3 Composantes du projet..... | 6 |
| 2.4 Local et équipement..... | 7 |
| 3. Organismes partenaires et leurs implications | 8 |
| 4. Partenaires économiques | 8 |
| 5. Partenaires financiers | 8 |
| 6. Ressources humaines | 9 |
| 7. Plan de travail | 11 |
| 8. ANNEXES..... | 13 |
| Annexe 1 - Clientèle potentielle | 14 |
| Annexe 2 - Liste des producteurs régionaux par municipalité..... | 15 |
| Annexe 3 - Besoins en équipement..... | 17 |
| Annexe 4 - Budget | 18 |
| Annexe 5 - Confection d'articles en boutiques | 19 |
| Annexe 6 - Phases à parcourir par l'élève | 21 |

1. Mise en contexte

Le Centre d'éducation des adultes de Bellechasse (CÉA) est un établissement scolaire qui permet aux jeunes adultes et adultes de réussir leurs études secondaires, de s'intégrer au marché du travail par la formation et les stages ou de poursuivre leur développement personnel, social et socioprofessionnel. Nous visons à instruire, socialiser et qualifier ceux et celles qui veulent développer leur potentiel et le mettre en valeur. Le Centre est situé à Saint-Gervais, au cœur de la région de Bellechasse.

Parmi la clientèle du CÉA, il y a des personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) et/ou une déficience physique (DP). La très grande majorité des élèves ayant ces limites sont regroupés au sein des cours d'intégration sociale (IS). Ces cours ont pour but de permettre à l'adulte d'acquérir des compétences de base dans l'exercice de ses activités quotidiennes et dans ses rôles sociaux.

Pour faire une suite logique avec les cours IS, il nous semble essentiel d'offrir la possibilité à ceux qui en ont les capacités, d'intégrer le marché du travail. Pour ce faire, nous projetons offrir une formation davantage axée sur l'emploi qui serait jumelée à une expérience concrète dans un milieu de travail (ex: stages de formation en milieu protégé et encadré). Ceci nous permettrait donc de poursuivre l'intégration sociale jusqu'à l'intégration socioprofessionnelle.

Bien que certains élèves aient vécu des expériences de stages au secondaire, nous croyons que nous devons nous assurer d'une continuité dans l'intégration sur le marché du travail. En l'absence de support et d'enseignement des habiletés dans les milieux, les élèves sont sujets à abandonner. Les employeurs n'ont ni les ressources ni le temps de poursuivre la formation des employés. Pour leur part, les services spécialisés, comme le CRDI par exemple, n'ont pas le mandat de dispenser la formation aux personnes ayant un handicap et ne peuvent pas les accompagner de façon soutenue. Un accompagnement est offert en moyenne 2 jours par semaine, ce qui est souvent insuffisant afin d'espérer un maintien ou une augmentation de leurs capacités.

Il est également important de considérer que certaines familles des élèves qui sortent du secteur secondaire et qui sont habituées de recevoir des services à temps plein se retrouvent

plutôt désemparées. Comment peuvent-ils prendre soin de leur enfant, devenu adulte, et continuer à travailler? Cette situation entraîne parfois des décisions déplorables chez les parents qui doivent effectuer un placement prématuré de leur enfant ou cesser leur travail.

Par ce projet, nous désirons compléter et bonifier l'offre de services dispensée par divers organismes sur notre territoire. Nous n'allons donc pas nous substituer aux acteurs présentement en place. Nous offrirons une formation concrète en lien avec les emplois potentiels que ces personnes peuvent occuper. La formation dispensée servira de passage entre un milieu protégé et/ou encadré et un emploi « réel », et ce, dans le respect de leurs limitations et des possibilités d'adaptation physique des postes de travail.

Pour faciliter l'accès à ce service, nous avons l'intention d'offrir la possibilité d'utiliser le transport scolaire tant qu'il y aura des places disponibles. Ainsi, nous contournerons un des facteurs d'achoppement de projets semblables qui est l'incapacité de transporter les personnes jusqu'au site du projet.

2. Description du projet École entreprise

Ce projet consiste en la création d'un atelier de travail avec boutique adjacente. Les élèves adultes, qui seront de 12 à 15, auront à fabriquer divers objets qui seront mis en vente dans la boutique. Nous pourrions donc retrouver divers articles de décoration et pratiques par exemple :

- ❖ du papier recyclé;
- ❖ des bijoux;
- ❖ des livres usagés;
- ❖ des cadres;
- ❖ des abat-jour, etc. (voir annexe 5).

Les élèves qui ont les habiletés requises pourront aussi travailler dans la boutique. Ils pourraient faire de la mise en place en boutique, faire un inventaire, faire de l'emballage, etc.

Les élèves auront éventuellement la possibilité de faire des stages externes, ce qui leur permettra d'expérimenter le monde du travail. Ces stages consisteraient, entre autres, à nettoyer des vitres, cueillir des fruits, ramasser des feuilles, etc.

Sur le territoire de Bellechasse, une réelle volonté à intégrer des gens qui ont des limitations s'est manifestée par des actions concrètes. Toute une promotion a été faite auprès d'employeurs potentiels et nous désirons contribuer de façon plus soutenue, en tant que centre de formation, à l'intégration des personnes au marché du travail.

2.1 But du projet et objectifs poursuivis chez les élèves

Le but ultime du projet École-entreprise est de permettre l'insertion ou la réintégration en emploi de gens ayant une déficience intellectuelle et/ou physique. Pour parvenir à cette fin, nous voulons développer plusieurs types d'habiletés. Dans un premier temps, nous devons développer des habiletés sociales tout en nous assurant du respect des normes sociales de base. De concert avec ces apprentissages généraux, nous pourrions développer des habiletés de travail spécifiques seul ou en équipe. Nous poursuivrons ce développement jusqu'au maximum de leur évolution. Pour certains élèves, notre formation permettra minimalement d'aller en stage pour ceux qui n'avaient pas les compétences pour y participer ou d'avoir un stage à la hauteur de leur potentiel pour ceux qui en avaient déjà un. À la fin de leur parcours scolaire, nous délivrerons une attestation de participation.

❖ OBJECTIF 1 : DEVELOPPER DES HABLETES SOCIALES :

- présentation de la personne;
- expression et compréhension orale;
- connaissance de soi et affirmation de soi;
- relations interpersonnelles; et
- comportements à adopter en société.

❖ OBJECTIF 2 : DEVELOPPER DES HABLETES DE TRAVAIL :

- motricité fine et globale;
- exécution d'un travail;
- organisation des activités d'une journée;
- responsabilités et droits d'un travailleur; et
- travail en équipe.

❖ OBJECTIF 3 : INTEGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE PAR LE BIAIS D'UN TRAVAIL REMUNERE :

- accompagnement de l'adulte dans la transition de l'école entreprise au stage de travail jusqu'au milieu de travail;
- partenariat avec plusieurs organismes pour accomplir la mission; et
- suivi après stage.

2.2 Clientèles visées

Nous visons la clientèle en déficience intellectuelle légère à moyenne ainsi qu'une clientèle en déficience physique n'ayant pas de problème important de comportement (ex. : violence). Nous sommes ouverts à intégrer les personnes qui ont une lenteur intellectuelle et/ou certaines difficultés sociales, mais qui ne relèvent pas de la santé mentale. En règle générale, nous pouvons accueillir toutes les personnes de 21 ans et plus dans ce projet. Nous recherchons des candidats ayant la capacité de gérer leurs déplacements ainsi que leur hygiène personnelle sans l'aide d'une autre personne. Il est essentiel que les candidats admis aient les capacités d'intégrer le marché de l'emploi. De plus, les candidats ne doivent plus être scolarisés ou être sur le marché de l'emploi.

2.3 Composantes du projet

Le projet consiste à la création de deux zones : l'atelier de production et la boutique. Cette particularité permettra de couvrir un large éventail d'apprentissages généraux et de compétences plus techniques.

L'atelier sera un endroit où l'on fabrique divers objets tels que du papier artisanal (cartes de souhaits, enveloppes...), bijoux, napperons, taies d'oreiller, etc. (voir annexe 5). Ces types de production permettront d'offrir aux élèves des tâches plus ou moins complexes à accomplir selon l'avancement des apprentissages et/ou des capacités de la personne. Nous pourrions commencer avec des postes de travail demandant l'exécution de tâches très simples que nous pourrions complexifier par la suite en combinant ces étapes en une seule. Éventuellement, lorsque la production de ces produits sera bien rodée, nous pourrions envisager de développer des productions secondaires, soit pour augmenter le nombre de postes de travail ou pour bonifier la formation. Cette production de produits artisanaux serait à évaluer en fonction des compétences du personnel ainsi que des objectifs à atteindre et pourrait aussi prendre la forme de sous-traitance pour des organismes ou entreprises de la région.

La boutique permettra à ceux ayant davantage de compétences sociales et le désir de travailler avec le public, de développer ces habiletés. La boutique serait aussi un lieu d'apprentissage des rudiments du service à la clientèle, de la manipulation d'argent, de la comptabilité, de la mise en marché d'une boutique, de l'étalage de produits, de la réception

des stocks, de l'inventaire, etc. Les produits en vente dans la boutique proviendraient principalement de deux sources : la production de papier et la vente de produits régionaux préférablement en consigne. Nous pourrions même compléter éventuellement par des produits équitables et/ou écologiques provenant d'autres régions ou pays.

Finalement, afin de permettre aux participants d'obtenir le maximum d'expériences de travail, un volet parallèle à l'atelier et à la boutique pourra se réaliser. En effet, les résidents de Saint-Gervais et des alentours auraient la possibilité de bénéficier des services d'un participant ou d'une équipe de participants pour effectuer différentes tâches sur une base régulière, par exemple : ramassage de feuilles, lavage de vitres, tonte de gazon, pelletage de neige, etc. Cet aspect du projet doit cependant être analysé avec attention. Nous devons vérifier les besoins en regard des capacités des élèves et des effectifs en place. Nous aurons aussi certaines contraintes d'horaire et de calendrier scolaire.

Les phases durant le processus de formation : Vous trouverez l'énumération et l'explication des phases de l'évolution des élèves à l'intérieur du projet à l'annexe 6.

2.4 Local et équipement

En termes d'espace, notre besoin de superficie est d'un minimum de 250 pi² pour la boutique et de 750 pi² pour la partie atelier. Donc, la superficie totale pour nos locaux serait de 1000 à 1500 pi². Il doit être situé près du CÉA pour le transport. L'endroit doit disposer d'une vitrine sur une artère principale de Bellechasse dans le but d'avoir une bonne visibilité pour la clientèle et d'être facilement accessible. Le local doit permettre la subdivision suivante : un atelier principal, un atelier secondaire, une boutique, un bureau et un local d'entreposage. L'équipement pour l'atelier consistera principalement aux items suivants : mixeur commercial, une déchiqueteuse, plusieurs bacs et bassins, essoreuse à rouleaux, un séchoir ainsi que du matériel de reliure. De plus, nous aurons besoin de mobilier ainsi que d'équipement pour la boutique dont vous trouverez les principales composantes à l'annexe3.

3. Organismes partenaires et leurs implications

Nous avons des partenaires en amont et en aval au projet. Notre offre de service complète l'offre existante et ne veut pas s'y substituer. Certains partenaires nous réfèrent des élèves, nous offrons la formation, et d'autres partenaires nous aideront à les intégrer en emploi. Les partenaires principaux en amont sont le CRDI, l'APHB, L'Arche, le CSSS et les écoles qui ont des finissants qui correspondent à notre clientèle cible. L'ensemble des groupes communautaires de la région est aussi des partenaires qui pourront promouvoir le service et nous recommander des élèves.

Les partenaires en aval sont ceux qui vont nous aider à fournir du soutien pour intégrer nos élèves en emploi et les entreprises ou organismes qui vont les engager. Les organismes qui sont en mesure de nous aider à insérer nos finissants en emploi sont le SEMO, SPHERE QUEBEC, Passage Travail, CJE de Bellechasse et Emploi-Québec. Les entreprises ayant besoin de beaucoup de main-d'œuvre non spécialisée ainsi que celles avec lesquelles nous aurons développé des liens en vendant leurs produits dans la boutique (fournisseurs) seront des partenaires de premier plan pour l'embauche de nos finissants.

4. Partenaires économiques

Pour accroître l'achalandage de la boutique, nous prévoyons offrir des produits locaux. Ces partenaires potentiels sont répertoriés à l'annexe 2.

5. Partenaires financiers

Bien qu'une grande partie du financement provienne du Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, il nous est nécessaire de combler le manque à gagner à l'aide de partenaires financiers. Nous souhaitons solliciter quelques personnes, organismes et entreprises dans le but de nous aider à financer le projet d'école-entreprise. Voici quelques partenaires pressentis : Caisse Populaire Desjardins, Sphère Québec, députés, Emploi Québec, des entreprises de la région de Bellechasse, etc.

6. Ressources humaines

Le personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'École-entreprise doit se réaliser par ces quatre ressources humaines suivantes :

- Deux enseignants qui assureront 30 heures de formation par semaine. Le rôle des enseignants est d'aider les participants au développement de leurs habiletés de travail répondant aux attentes de leurs futurs employeurs. Voici quelques exemples d'habiletés qui seront travaillées par les enseignants :
 - connaissance des élèves de leurs rôles/responsabilités/fonctions;
 - apprentissage du travail d'équipe;
 - sens du travail bien fait;
 - ponctualité/assiduité;
 - autonomie/initiative;
 - résolution de problèmes;
 - réalités du monde du travail.

- Un agent de réadaptation à raison de 18 heures par semaine. Son rôle consistera, entre autres, à :
 - accompagner les participants dans l'atelier et la boutique;
 - recruter de nouveaux participants;
 - gérer les contrats de service en regard des capacités des élèves;
 - assurer le suivi lors de l'insertion en emploi de nos finissants;
 - etc.

- Une agente de développement à raison de 3 heures par semaine. Son rôle consistera, entre autres, à :
 - effectuer la promotion de la formation offerte;
 - organiser une conférence de presse;
 - s'assurer d'une visibilité occasionnelle par la publicité et des événements;
 - soutenir au processus d'inscription des nouveaux élèves;
 - etc.

- Un élève du CÉA en formation générale (le nombre d'heures à confirmer). Son rôle consistera, entre autres, à :

- effectuer le service à la clientèle à la boutique à certains moments (jour, soir et fin de semaine);
- effectuer de la mise en place dans la boutique;
- balancer la caisse et effectuer le dépôt des ventes;
- etc.

La pertinence du nombre de jours, de soirs et de fin de semaine devra être évaluée en fonction des ventes réalisées.

- Contrat octroyé à une étalagiste pour l'aménagement et la présentation de la boutique.
- Soutien du siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud (Direction générale, Service des ressources matérielles, Service des ressources financières).
- Soutien précieux des membres du conseil d'établissement. Merci de votre confiance et d'avoir osé un tel projet!

7. Plan de travail

| Étapes | Activités | Ressources humaines | Durée | Dates |
|---------------------------|--|---|------------|------------------------------|
| 1-Planification du projet | Structurer le projet sous la forme d'un document de travail qui sera présenté à Pierre à son retour | Agente de développement et agent de réadaptation | 1 mois | mi-mars à mi-avril |
| | Procéder à une évaluation de la clientèle cible par le biais de rencontres avec les intervenants majeurs du milieu (CRDI, APHB, CSSS, écoles). Voir annexe 1 | Agente de développement et agent de réadaptation | 4 mois | Début février à fin mai |
| | Faire une liste des produits régionaux présentant un intérêt pour la boutique. Voir annexe 2 | Agente de développement et agent de réadaptation | 1 mois | mars |
| | Rechercher des locaux compatibles aux critères du projet. Voir annexe 3 | Aide de la CSCS, directeur, et agent de réadaptation | 10 mois | Octobre 2010 à août 2011 |
| | Déterminer globalement l'équipement nécessaire pour la production de papier et estimer les coûts. Voir annexe 4 | Agent de réadaptation | 2 semaines | Deuxième moitié de mars |
| 2-Réalisation du projet | Location du local et aménagement de celui-ci. | Aide de la CSCS, directeur, et agent de réadaptation | 1 mois | Fin août |
| | Contacteur la clientèle pour qu'elle s'inscrive officiellement. | Agente de développement et agent de réadaptation | 1 mois | Fin août |
| | Achat et installation des appareils de production de papier. | Agent de réadaptation, et directeur | 2 semaines | Début septembre |
| | Aménagement de la boutique | Étalagiste, agent de réadaptation, agente de développement, Directeur | 6 semaines | Début septembre à mi-octobre |

| | | | | |
|-------------------------------|---|--|----------------|---------------------------------|
| | Tests de production pour roder les postes de travail et vérifier la qualité des produits finis. | Agent de réadaptation | 3 semaines | Début septembre à début octobre |
| 3-Lancement du projet | Intégration progressive des élèves | Enseignants et agent de réadaptation | 3 à 4 semaines | Début octobre |
| | Ouverture de la boutique | Enseignants, agent de réadaptation, agente de développement, directeur | 1 semaine | Fin octobre |
| 4- 1 ^{re} évaluation | Évaluation de nos pratiques en lien avec nos objectifs généraux et spécifiques. Le but de cette évaluation est de rectifier, en cours de route, certaines pratiques qui pourraient être améliorées au regard de notre mandat. | Enseignants, agent de réadaptation et Directeur | 1 semaine | mi-janvier |
| 5- Évaluation intermédiaire | L'évaluation intermédiaire nous permettra de faire le point et statuer sur l'avenir du projet pour l'année 2012-2013. | Enseignants, agent de réadaptation, agent de développement, membres du C.É. et directeur | 3 semaines | Avril et mai |
| 6-Stages | Recherche de lieux pour insérer nos finissants en emploi à l'automne 2012 | Agente de développement et agent de réadaptation | 1 mois | mai |
| 7-Évaluation finale | Évaluation de cette première année de formation et identification des points à améliorer. | Enseignants, agent de réadaptation et directeur | 1 semaine | Début juin |
| | Bilan financier | Aide de la CSCS, agent de réadaptation et directeur | 1 semaine | Fin juin |

8. ANNEXES

Annexe 1 - Clientèle potentielle

| Nombre | Municipalité | Coordonnées | Référence |
|---------------|---------------------|--------------------|-----------------------------------|
| 2 | Sainte-Claire | | École secondaire Saint-Anselme |
| 1 | Saint-Damien | | École secondaire Saint-Charles |
| 2 | Saint-Charles | | École secondaire Saint-Charles |
| 1 | Saint-Raphaël | | autre |
| 1 | Saint-Lazare | | autre |
| 1 | Beaumont | | autre |
| 18 | | | APHB |

Annexe 2 - Liste des producteurs régionaux par municipalité

| MUNICIPALITÉ | ENTREPRISE | PRODUITS | CONTACT | COORDONNÉES |
|---------------|---|---|-------------------------------------|--------------|
| Armagh | Miel Leblond | Miel et produits de l'érable | Claudette ou Guy Leblond | 418 466-2075 |
| Beaumont | Atelier Les Artisans de la Paix | Cartes aquarelles vitraux | Dorice Martin | 418 838-0601 |
| | Alkimiya | Herboristerie | Euréka Simard | 418 837-7334 |
| La Durantaye | Miellerie Royale | Miel | - | 418 884-2437 |
| Saint-Charles | Boutique La Fascine | Œuvres artistiques, vitrail, bijoux | Christine Boutin ou Lawrence Miller | 418 887-6759 |
| | Maiggie C. Lacroix Le Morbide Corbillard | Variété de produits recyclés et artisanaux | Maiggie C. Lacroix | 418 916-0585 |
| Sainte-Claire | Moulin aux Abénaquis | Farines diversifiées | Martine Morin | 418 883-3688 |
| Saint-Damien | Ferme Cassis et Mélisse | Savon lait chèvre | Aagie Denys | 418 789-3137 |
| Saint-Henri | Casa Breton | Jus, vinaigre, gelée de fruits. Variété de produits à base de petits fruits | Jean-Paul Breton et Lisette Casabon | 418 882-2929 |
| Saint-Lazare | Flore Essences | Savons et produits de bain artisanaux | Réjeanne Gagnon | 418 883-4455 |
| | Tourisme Bellechasse (CLD) et boutique des produits de Bellechasse (halte routière de Saint-Michel) | Mise en valeur des produits de Bellechasse | Mélissa Roy | 418 883-2249 |

| | | | | |
|----------------|---|--|---------------------------------------|------------------------------|
| | Joaillier | Bijoux, est aussi professeur de joaillerie | Michel-Alain Forgues | 418 883-3165 |
| Saint-Léon | Envie D'Autres Choses | Objets en bois | Karine Graulier et Thierry Michelet | 418 479-5723 |
| Saint-Michel | Ma Grand'Noire | Objets en bois et céramique | Nancy Chamberland | 418 884-3926 |
| | Boutique des Produits de Bellechasse (halte routière) | Ouverture en juin | Mélissa Roy | 418 884-3726 418 883-2249 |
| | Sud Café | Café biologique et équitable | Pierre Champagne et Sébastien Metzger | - |
| Saint-Pamphile | Clément Lajoie | Distributeur de produits de la région | - | 418 356-3540 |
| Saint-Raphaël | L'Enfer Forgé | Joaillerie et produits forgés | Jean Lefebvre | 418 243-3340 |
| Saint-Vallier | La Mauve | Produits alimentaires | Marie Lacasse | 418 884-2888 |
| | Herb'o'vent | Savonnerie artisanale et herboristerie | Céline Belleau et Michel Deslauriers | 418 884-4067 |

PERMIS MAPAQ : Si ce sont des produits alimentaires non périssables, on doit s'assurer que le producteur a les permis nécessaires à la vente en gros ou à la consignment. À vérifier avec le MAPAQ lorsque nous aurons des produits précis à faire valider.

Annexe 3 - Besoins en équipement

Pour la fabrication du papier :

- 5 bacs pour le tri du papier
- 1 déchiqueteuse
- 1 grand bac et 4 petits pour le papier déchiqueté
- 2 mélangeurs de qualité
- 5 bacs pour la pâte préparée par couleur
- 2 bassins pour la pâte diluée
- 10 cadres doubles avec tamis
- Feutre pour essorer
- Essoreuse à rouleaux
- Séchoir de type sérigraphie et ventilateur
- Rangement pour le papier produit
- Équipement de reliure (transformation en cartes, enveloppes, Etc.)

Outils nécessaires pour l'atelier :

- crayons, règles, ciseaux, brocheuse, pinceaux, pinces, marteaux, étaux, petits fours, etc.

Ameublement d'atelier :

- petites tables de travail, grandes tables de travail, armoires de rangement, classeurs, 2 ordinateurs, imprimante, etc.

Équipement pour la boutique :

- matériel d'exposition (tablettes, présentoirs, comptoir, etc), caisse enregistreuse, etc.

Coûts estimés pour l'équipement : 6000 \$

N.B. À ces coûts, s'ajoutent les coûts d'aménagement physique des espaces (murs, peinture, vestiaire, etc).

Annexe 4 - Budget

Coûts :

Ressources humaines :

| | |
|--|-----------|
| Ressources enseignants (30 h par semaine pendant 35 semaines) | 68 000 \$ |
| Ressource en soutien aux élèves (23 h par semaine pendant 40 semaines) | 35 000 \$ |
| Conciergerie (entretien 3 h par semaine pendant 38 semaines) | 3 800 \$ |

Autres dépenses :

| | |
|---|-----------|
| Location (700\$ x 10) | 7 000 \$ |
| Chauffage et électricité pour 10 mois | inclus |
| Aménagement (achat de meubles et aménagement intérieur) | 10 000 \$ |
| Matériel de confection et outillage | 3 000 \$ |

Grand total = 126 800 \$

Inventaire et fonds de roulement à prévoir : 4 000 \$

Sources de revenus prévues :

| | |
|------------------------|-----------|
| MELS | 92 000 \$ |
| Revenus de la boutique | 12 000 \$ |
| Caisse Desjardins | _____ |
| Sphère Québec | _____ |
| Députés | _____ |
| Emploi Québec | _____ |

Partenaires : APHB, SEMO, CRDI, CRDP, CDC de Bellechasse, CLD

Annexe 5 - Confection d'articles en boutique

PAPIER FAIT À LA MAIN :



Carnet de papier



Lampe



Papier avec
insertion de végétaux

PAPIER RECYCLÉ :



Enveloppe



Lampe



Cadre

AUTRES MATÉRIEAUX RECYCLÉS :



Vieux jeans → coussin



Boite de jus → porte-monnaie



CD → décoration de Noël



Touches de clavier d'ordinateur → bijoux



Canette de boisson gazeuse → bijoux

Branche → chandelier

Cailloux → cadre

Annexe 6 - Phases à parcourir par l'élève

Phase 1 : Accueil

À la phase 1, il y a présentation du projet, visite des locaux, observation du fonctionnement général de l'école-entreprise et découverte des différentes tâches possibles à accomplir.

Cette étape vise à connaître le nouvel élève; ses forces, ses intérêts ainsi que les défis qu'il désire relever. L'élève pourra s'initier aux différentes tâches possibles, tout en étant accompagné et supervisé dans l'exécution des tâches. Cette étape a une durée d'environ 2 à 3 semaines.

Phase 2 : Exploration

À la phase 2, l'élève effectuera une exploration des quelques fonctions possibles dans l'école-entreprise. Cette phase vise à mieux percevoir l'aisance de l'élève à accomplir des tâches simples aux tâches plus complexes. Est-ce que les tâches demandent de travailler seul ou en collaboration avec d'autres? Est-ce que la tâche exige une bonne motricité fine ou globale? Est-ce que la tâche à accomplir consiste en une opération unique ou une suite d'opérations? Est-ce que l'exécution peut être lente ou rapide? Est-ce que la tâche est de courte durée ou de longue durée? Voici un exemple plus détaillé :

- ❖ **Travail seul** : Travail seul dans un environnement calme et peu bruyant.
- ❖ **Travail en parallèle** : Travail seul dans un endroit plus bruyant, des personnes circulent et travaillent autour de l'élève. À cette étape, il n'y a pas d'interaction avec les autres.
- ❖ **Travail d'équipe** : Travail dans un endroit bruyant et animé. Le travail s'effectuera en interaction avec les autres élèves. Cette étape comprend aussi les interactions sociales avec les pairs.
- ❖ **Travail en interaction sociale avec la clientèle** : Développement des habiletés sociales de façon plus poussée. Les élèves sont en interaction avec les clients.

La phase d'exploration pourrait durer 4 à 6 semaines. À la fin de cette phase, il faut avoir assez d'observations et d'évaluations pour être en mesure d'établir un plan de développement pour l'élève.

Phase 3 : Élaboration d'un plan de développement

À la phase 3, les intervenants du CEA de Bellechasse, en collaboration avec l'élève, ont à élaborer un plan de développement dans le but d'amener l'élève à atteindre ses buts en fonction de son projet. Selon le projet, le plan peut avoir une durée plus courte ou plus longue (ex. : 1 an ou plus). Le plan de développement peut comprendre toute habileté de développement personnel, social et professionnel.

Phase 4 : Évaluation et réajustement en continu

À la phase 4, il est prévu d'effectuer une bonne collecte d'observations des performances des élèves. Il nous est essentiel de se donner également des temps d'arrêt pour effectuer une évaluation plus exhaustive dans le but de se réajuster au besoin. Un plan ne doit pas contenir plus de 2 ou 3 habiletés à travailler à la fois. Si un 2^e plan est jugé nécessaire pour poursuivre les apprentissages, il sera possible de le faire.

Phase 5 : Identification des métiers non spécialisés possibles

Lors de cette phase, l'élève et les intervenants pourront identifier un ou des métiers non spécialisés possibles sur le marché du travail en regard des compétences acquises et des intérêts de l'élève.

Phase 6 : Stages externes

À cette phase, nous désirons placer l'élève en action dans une fonction de travail la plus réelle possible. L'objectif est de voir comment l'élève peut répondre aux attentes d'un employeur éventuel. Il y a tout de même un lien avec les intervenants de l'école-entreprise afin de corriger certaines lacunes s'il y a lieu, mais également pour sécuriser l'élève et l'encourager à poursuivre.

Phase 7 : Transition vers le marché du travail

À la phase 7, l'élève est prêt à faire le grand saut sur le marché du travail. Il y a mise en relation avec les partenaires et recherche d'emploi avec l'aide de ceux-ci (ex. : SEMO).

Phase 8 : Intégration au marché du travail

Certains de nos partenaires peuvent poursuivre leurs interventions auprès de la personne qui a intégré le marché du travail. Nous prévoyons tout de même faire un suivi de l'élève après un mois, trois mois et 6 mois dans le but de nous assurer d'une intégration durable. Au besoin, nous pourrions intervenir à nouveau et intégrer l'élève à une phase subséquente.

À savoir :

Il est important de souligner que la progression dans les phases est souple et personnalisée.

En effet, certains peuvent cheminer plus rapidement dans les phases alors que d'autres auront besoin plus de temps. Ces phases visent à développer les capacités de chacun au maximum tout en respectant leurs limitations personnelles.

Même si les phases en font pas explicitement mention, il est également important de mentionner que l'acquisition de compétences spécifiques particulières en lien avec les habiletés personnelles, sociales sera également visée (ex ; hygiène personnelle, faire son lunch, écrire son nom, communication, etc.).